

Location de biens à usage d'habitation meublés et non meublés

Honoraires bailleur et locataire	
Entremise et négociation, visites, constitution du dossier, rédaction du bail, états des lieux	75% d'un mois de loyer TTC et charges comprises (à la charge du bailleur et du locataire)

Dans la limite du plafonnement loi ALUR du 24 mars 2014 - Décret n°2014 - 890 du 1er aout 2014

Gestion locative

Honoraires	
Pour l'ensemble des sommes encaissées	7,2% TTC

Tarif dégressif en fonction du nombre de lots.

Location à usage professionnel

Honoraires	
Entremise et négociation, visites, constitution du dossier, rédaction du bail, états des lieux	10% TTC (sur le montant annuel des loyers TTC)

Si la rédaction du bail est réalisée par un tiers, avocat ou notaire, des frais supplémentaires sont à prévoir.

Location saisonnière

Honoraires	
Mandat d'administration	20% TTC sur les loyers encaissés (+30€ TTC par mois)

**La remise de facture d'honoraires est obligatoire.
TVA taux en vigueur 20%**

Estimations

Honoraires	
Estimation dans le cadre d'une succession, donation, estimation bancaire	150€ TTC (offert après signature d'un mandat de vente chez nous)

Vente de biens à usage d'habitation & immeubles de rapport

Prix de vente	Honoraires
Moins de 200 000€	7% TTC
De 200 001€ à 400 000€	6% TTC
A partir de 400 001€	5% TTC

Vente de terrains, garages et parkings

Prix de vente	Honoraires
Moins de 50 000€	3000€ TTC
A partir de 50 001€	6% TTC

Vente de fonds de commerce

Prix de vente	Honoraires
Moins de 100 000€	10% TTC
De 100 001€ à 400 000€	8% TTC
Au-delà de 400 001€	6% TTC

Dans le cadre d'un mandat de vente, les honoraires ci-dessus sont calculés sur le prix de vente du bien et sont à la charge du vendeur. Dans le cadre d'un mandat de recherche, les honoraires ci-dessus sont calculés sur le prix de vente du bien et sont à la charge de l'acquéreur.